



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Plan "1 jeune 1 solution"

Question au Gouvernement n° 3809

Texte de la question

PLAN « 1 JEUNE 1 SOLUTION »

M. le président. La parole est à Mme Christine Cloarec-Le Nabour.

Mme Christine Cloarec-Le Nabour. Madame la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion, nous ne pouvons plus laisser dire que le Gouvernement et la majorité ne font rien pour les jeunes dans ce pays. Le plan jeunes et les belles histoires qu'il nous permet d'ores et déjà de raconter en sont l'incarnation. Il est de notre responsabilité à tous de faire connaître la plateforme « 1 jeune 1 solution », ici et dans nos territoires. Si vous êtes jeunes, cherchez une formation, un stage ou un emploi, voulez connaître les aides existantes et être accompagné, ayez le réflexe 1jeune1solution.gouv.fr. Si vous êtes employeur, et cherchez à embaucher, voulez déposer une offre d'emploi ou de stage, communiquer sur un événement, ayez le réflexe 1jeune1solution.gouv.fr. *(Murmures sur les bancs du groupe LR. - Exclamations sur les bancs des groupes GDR et FI.)*

Mme Mathilde Panot. Nous sommes ici pour interroger le Gouvernement, pas pour lui faire de la publicité !

Mme Christine Cloarec-Le Nabour. Pour réduire les effets néfastes de la crise sanitaire, il fallait un engagement fort, des mesures d'urgence, rapides, efficaces et évolutives. N'en déplaise à certains qui voulaient nous voir échouer, le plan jeunes porte ses fruits. Près d'1,3 million de jeunes ont été embauchés, plus de 500 000 jeunes ont signé un contrat d'apprentissage, plus de 600 000 jeunes ont rejoint un parcours d'insertion. Nous avons clairement réussi à amortir les effets de la crise.

Mme Mathilde Panot. Mais non !

Mme Christine Cloarec-Le Nabour. Quelque 100 000 offres d'emploi sont déjà disponibles sur la plateforme. Aux oppositions qui prônent un RSA pour tous les jeunes à partir de 18 ans, au risque de creuser les inégalités en permettant à des jeunes qui n'en ont pas besoin de recourir à ce droit, et de stigmatiser encore davantage les jeunes en difficulté d'insertion,...

M. Stéphane Peu. Traversez-la-rue.fr !

Un député du groupe LR . Des slogans !

Mme Christine Cloarec-Le Nabour. ...nous répondons que nous, nous choisissons de faire de la dentelle, parce qu'il existe autant de situations différentes que de jeunes.

Mme Mathilde Panot. On attend toujours la question !

Mme Christine Cloarec-Le Nabour. À certaines collectivités qui multiplient les « coups de com' » et annoncent un revenu « jeunes actifs », nous répondons que nous avons voté cette mesure ici, sur ces bancs, dans le dernier projet de loi de finances. Les dispositifs existent déjà. Même s'ils n'ont pas la même forme ni le même nom, ils ont le même objectif : soutenir la jeunesse. (*Exclamations sur les bancs du groupe FI – Exclamations et claquements de pupitre sur les bancs du groupe LR.*)

Mme Mathilde Panot. Plus que cinq secondes !

Mme Christine Cloarec-Le Nabour. Hier, le Président de la République, en déplacement en Seine-Saint-Denis, a évoqué sa volonté de lancer une nouvelle mesure, « Un jeune, un mentor ». Pourriez-vous nous préciser, madame la ministre, en quoi consiste cette nouvelle mesure, et comment elle peut favoriser l'insertion professionnelle ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. - Exclamations sur les bancs des groupes LR et FI.*)

M. le président. Mes chers collègues, ne soyez pas ridicules. Quand une question est pertinente (*Protestations et rires sur les bancs des groupes LR et GDR. – Protestations sur les bancs du groupe GDR*), de quelque banc qu'elle vienne, on laisse l'orateur s'exprimer quelques secondes au-delà du temps limite.

M. Loïc Prud'homme. C'est du cirage de pompes !

M. Pierre Cordier. Les questions sont toutes pertinentes !

M. le président. Quand l'orateur siège dans votre groupe, vous n'êtes pas aussi capricieux. La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion.

Mme Élisabeth Borne, ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion. Madame Cloarec-Le Nabour, vous l'avez rappelé, le Président de la République a annoncé hier le lancement d'une nouvelle mesure, « 1 jeune 1 mentor », qui renforcera dès le mois d'avril le plan « 1 jeune 1 solution ». Le mentorat est une relation de confiance et de solidarité...

M. André Chassaigne. Oh là là !

Mme Élisabeth Borne, ministre . . . pour transmettre des savoir-faire, des savoir-être mais surtout des savoir-devenir.

M. André Chassaigne. Paroles, paroles !

Mme Marie-George Buffet. « Savoir-devenir » !

Mme Élisabeth Borne, ministre . Le mentorat est un outil important pour ouvrir à tous les jeunes le champ des possibles, leur permettre de faire des études, d'entrer dans un premier emploi ou de s'engager. L'objectif d'« 1 jeune 1 mentor » est d'accompagner les jeunes dans la durée, de les aider à développer leurs réseaux, à trouver leurs projets personnels...

M. André Chassaigne. Oh là là ! Quelle langue de bois !

Mme Élisabeth Borne, ministre . . . et professionnels, car, malgré la crise, il faut, plus que jamais, défendre l'égalité des chances. Notre objectif est que tous les jeunes qui en ont besoin puissent accéder à un mentor. (*Exclamations sur les bancs des groupes GDR et FI.*)

Pour concrétiser cette promesse, nous pouvons tous nous mobiliser. Aussi bien l'État et les collectivités... (*Mêmes mouvements.*) Je comprends que cela vous dérange, que ce plan fonctionne si bien ! (*Exclamations de MM. André Chassaigne, Stéphane Peu et Thibault Bazin.*)

Nous pouvons tous nous mobiliser, aussi bien l'État et les collectivités – pour sensibiliser les jeunes et soutenir les associations déjà investies en la matière – que les entreprises, en permettant à leurs salariés de s'engager dans le mentorat. Dès le mois d'avril, il sera possible de s'inscrire facilement sur la plateforme « 1 jeune 1 solution », soit pour bénéficier d'un mentorat, soit pour devenir mentor.

Pour soutenir davantage les associations investies dans ce domaine, nous dégagerons 30 millions d'euros, qui s'ajouteront aux 10 millions déjà prévus. En 2021, notre objectif est que 100 000 jeunes puissent bénéficier de ce mentorat, avant de passer à 200 000 en 2022.

M. Fabien Di Filippo. Vous avez divisé par deux le budget des missions locales au début du quinquennat !

Mme Élisabeth Borne, ministre. Je vous engage tous à vous mobiliser dans vos territoires en faveur du mentorat. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et Dem.*)

Données clés

Auteur : [Mme Christine Le Nabour](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3809

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Travail, emploi et insertion

Ministère attributaire : Travail, emploi et insertion

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 mars 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 mars 2021](#)